

dans le système de communication qui relie les échelons de commandement de toutes les forces présentes dans la région de la zone tampon. Il est ainsi possible de résoudre les problèmes à l'échelon le plus bas, lorsque des incidents se produisent. Le petit nombre de violations du cessez-le-feu atteste de la grande collaboration existant entre l'UNFICYP et les troupes des deux antagonistes.

Le plus grand danger menaçant le cessez-le-feu réside toujours dans la proximité des forces opposées, à l'intérieur de Nicosie. La possibilité d'une violation grave, qu'elle soit accidentelle ou non, reste élevée. Il faut exercer une vigilance constante et appliquer scrupuleusement et impartialement tous les accords et toutes les ententes si l'on veut contenir les tensions à Nicosie, où les éléments adverses ne sont parfois qu'à cinq mètres les uns des autres. La qualité des patrouilles et des observations doit rester élevée; l'UNFICYP contribue ainsi à accroître la confiance et elle montre qu'elle est capable de maintenir le *statu quo*. On a étudié plusieurs propositions ayant pour objet de retirer les troupes de la partie fortifiée de la ville de Nicosie, ce qui constituerait un désengagement, ou un "désaffrontement", pour utiliser la terminologie de l'UNFICYP. À ce jour, ces propositions n'ont pas été acceptées.

La Force des Nations-Unies estime qu'il est essentiel de préserver l'intégrité de la zone tampon pour accroître la confiance entre les adversaires. La zone tampon n'a pas pour but de diviser les deux communautés; c'est en fait un moyen pratique et reconnu de faire respecter le cessez-le-feu. Les risques d'affrontement sont moins élevés si l'UNFICYP peut prouver qu'elle est capable d'empêcher l'un ou l'autre des deux adversaires de pénétrer, par accident ou non, dans la zone tampon. Avec des effectifs s'élevant à moins de 2 200 membres pour une zone de 180 kilomètres de long, la Force des Nations-Unies ne pourrait pas remplir sa tâche sans la collaboration qui existe entre elle et chacun des deux adversaires. Les détachements de policiers civils des Nations-Unies travaillent de concert avec la police locale pour empêcher les civils de pénétrer sans autorisation dans la zone tampon.

LE BILAN POUR LE CANADA

Il n'est pas possible d'évaluer les avantages et la bonne réputation que le Canada acquiert en appuyant les efforts de maintien de la paix déployés par les Nations-Unies. On peut, toutefois, supposer que le Canada ne renoncerait pas facilement à la réputation qu'il a acquise dans ce domaine, uniquement pour des considérations d'ordre financier. De plus, les opérations de maintien de la paix offrent aux commandants et aux officiers supérieurs d'excellentes occasions de perfectionnement professionnel dans les domaines que sont l'attribution des ressources, la formation, les relations internationales, la médiation et les négociations. L'UNFICYP présente aussi pour les jeunes soldats un contexte où ils peuvent apprendre et développer

leurs qualités de chef, et un cadre aux horizons beaucoup plus vastes que ceux allant de pair avec un milieu militaire traditionnel. On ne peut pas mesurer la maturité, la confiance en soi, la largeur de vue ni les qualités de chef que l'on acquiert au sein de l'UNFICYP, mais ce sont des éléments qui profitent en permanence aux Forces canadiennes.

Il n'en reste pas moins qu'après avoir fourni des troupes à l'UNFICYP pendant vingt-quatre ans, la cause de la paix ne semble pas avoir beaucoup progressé à Chypre, et le Canada est en droit de se demander combien de temps encore ses contingents devront rester dans l'île. Ce qu'il en a coûté est simple à évaluer : depuis 1964, vingt-sept Canadiens sont morts des suites de blessures par balle, d'accidents ou de maladies pendant leur affectation à Chypre. En 1987, le ministère de la Défense nationale a dépensé 8,4 millions de dollars pour le contingent militaire canadien. La contribution financière du Canada n'est donc pas négligeable, même si elle est faible par rapport au budget total du Ministère. Le coût marginal est peu élevé pour le Canada, puisque la solde et les frais connexes des militaires sont constants, que ceux-ci soient affectés à l'UNFICYP ou qu'ils restent au pays à accomplir d'autres tâches.

Le Canada continue de se demander pendant combien de temps encore les parties au conflit s'attendent à ce que la collectivité internationale mobilise argent, services et ressources pour régler une situation qu'elles-mêmes ne semblent pas vouloir vraiment résoudre. D'un autre côté, on reconnaît que, faute d'une solution politique, il n'y a pas d'autre option pratique que celle de recourir à l'UNFICYP si l'on veut préserver le *statu quo* et maintenir une paix relative. Il est donc peu probable que le Canada se retire de la Force des Nations-Unies simplement pour des motifs financiers ou des raisons ayant trait à l'efficacité militaire.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'avenir prévisible, il semble vraisemblable que le mandat de l'UNFICYP sera renouvelé tous les six mois. Bien que la Turquie et l'administration chypriote turque suivent l'affaire de près, elles ont accepté, tout comme la Grèce d'ailleurs, que la Force des Nations-Unies reste en place, conformément aux accords existants. L'état précaire des finances représente la plus grande menace pour l'existence de l'UNFICYP. Actuellement, celle-ci coûte directement aux Nations-Unies 13 millions de dollars en moyenne tous les six mois. Les contributions volontaires ne s'élèvent généralement qu'à 3 millions de dollars. À la fin de novembre 1987, le déficit atteignait 160 millions de dollars. À l'heure actuelle, les membres du Conseil de sécurité ne s'entendent pas, dans le cas de l'UNFICYP, pour abandonner le régime des contributions volontaires et recourir à des contributions obligatoires. Même s'ils versent leurs contributions obligatoires aux Nations-Unies, de nombreux pays, dont l'URSS et la France, n'ont pas